

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU AU MEXIQUE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je voudrais adresser ma question au premier ministre. Depuis que le Programme énergétique national est en vigueur et que le ministre s'efforce de remédier à certaines des difficultés très graves créées par le programme—nous espérons d'ailleurs qu'on proposera des solutions ce soir qui redresseront un peu la situation, un autre secteur de l'industrie énergétique canadienne connaît de sérieuses difficultés; je veux parler du système Candu ou encore de l'industrie nucléaire canadienne. La Roumanie n'a pas acheté le réacteur Candu et il semble maintenant que les négociations avec le Mexique soient vouées à l'échec. Le premier ministre peut-il nous dire quelles sont nos chances de vendre un réacteur Candu au Mexique? A-t-il une idée des conséquences que pourrait avoir la perte de ce contrat sur notre industrie nucléaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne crois pas que le député énonce correctement les faits lorsqu'il prétend que nous avons perdu le contrat avec la Roumanie. Personne n'ignore que ce pays a connu certaines difficultés économiques, mais cela ne veut pas dire que nous avons perdu le contrat. Le Canada maintient toujours son offre, le contrat n'a pas été perdu et il n'y a pas lieu d'affirmer que nous ne vendrons pas de réacteur au gouvernement roumain ni au gouvernement mexicain. En ce qui concerne le Mexique, je crois savoir que le gouvernement a décidé d'attendre à plus tard pour acheter le réacteur mais pour notre part, nous ne jugeons pas que ces contrats sont perdus.

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre. Je dois dire que, d'après tous les rapports que nous arrivons à obtenir, ces deux ventes sont bel et bien compromises. La situation est telle que de 40,000 à 60,000 emplois spécialisés et très techniques sont en jeu dans l'industrie nucléaire canadienne. Le premier ministre n'a qu'à vérifier pour constater que ces emplois sont sur le point de disparaître si on ne fait pas quelque chose dans un avenir rapproché. Voit-il quelque chose d'imminent, ou qui se dessine à l'horizon, qui soit de nature à régler le problème et à aider l'industrie nucléaire canadienne à survivre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, au cours de nos voyages à l'étranger, le ministre d'État (Commerce international), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que moi-même avons promu la vente du Candu. Dans certains cas, nous avons signé des contrats. Je le répète, contrairement à ce qui semble être l'avis du

Questions orales

député et de son parti, nous ne pensons pas que ces contrats sont compromis. Avant d'abandonner les contrats en vigueur et de dire qu'ils sont compromis, le député devrait essayer d'encourager et d'appuyer nos efforts pour garder ces contrats en vigueur au lieu de demander ce que nous allons faire pour améliorer notre performance.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LES RÉPERCUSSIONS D'UNE MESURE BUDGÉTAIRE SUR L'EMPLOI

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma question, qui s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, fait suite à celle posée précédemment par le député de Perth. Le ministre a reproché au député de Perth d'exagérer la diminution des ventes d'automobiles attribuable aux modifications apportées aux déductions pour amortissement. Ma question est très simple. Selon le ministre, quelles sont les pertes, au niveau des ventes d'automobiles et des emplois, attribuables à cette mesure budgétaire? Étant donné que le ministre reconnaît lui-même que des emplois ont été perdus, pourquoi continue-t-il d'appuyer cette mesure?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, j'ai essayé de bien faire comprendre que je n'acceptais pas l'hypothèse qui est à la base de la question du député, car l'analyse du ministre des Finances et de ses conseillers montre que les répercussions ne sont pas celles que le secteur avait craint à l'origine. Ainsi, je n'accepte pas l'attitude adoptée par mon collègue dans sa question.

LA POSITION DU MINISTRE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, je répète ma question au ministre; elle est simple. Est-ce qu'il croit que des emplois et des ventes d'automobiles ont été perdus à la suite des modifications apportées avec déductions pour amortissement, et dans l'affirmative, de quel ordre sont ces pertes? Prétend-il au contraire qu'il n'y a eu aucune perte d'emplois ou diminution des ventes à la suite de cette mesure?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous sommes maintenant dans une situation où le marché des véhicules automobiles se rétrécit que ce soit aux États-unis ou au Canada. Cela est dû à un certain nombre de facteurs complexes. Les entreprises du secteur continuent de prétendre que cette mesure a encore des effets alors que l'analyse à laquelle on a procédé indique que s'il y a des répercussions, elles sont minimales. Selon moi, il y a toujours matière à discussion.